

Sommaire

Édito	1
Nos Artisans, nos Commerçants	2
Le budget 2021	3, 4
Informations diverses	5
La vie de nos associations	6 & 7
Pays d'Art & d'Histoire	8
Un peu d'Histoire	9
Citoyenneté	9
À l'école	10
Une visite très intéressante	10
Pour le plaisir	11

Édito


Chères Rosiéroises, chers Rosiérois,

Un an déjà que la nouvelle équipe est en place et qu'elle a pu tracer les grandes lignes de ce début de mandat. Je vais vous les exposer dans les lignes qui suivent.

Tout d'abord la rénovation énergétique du bâtiment de l'école. Ce bâtiment construit à la fin du 19ème siècle est actuellement un gouffre à énergie et le programme de transition énergétique mis en place par le gouvernement permet de bénéficier de subventions, tant de l'état que du département, assez importantes. La 1ère tranche des travaux consiste à la dépose de toutes les huisseries, dont la plupart sont d'origine, pour les remplacer par des nouvelles en aluminium à double vitrage. L'isolation des combles entre aussi dans cette phase. Ces travaux devront être engagés dans le courant de l'année, c'est la condition sine qua non pour bénéficier des subventions spécifiques liées à cette opération. La 2ème tranche devra débuter en 2022 et son objet sera la rénovation du système de chauffage. La vieille chaudière à fuel qui a fait son temps et bien rempli son office est devenue obsolète. Elle devra être remplacée par une nouvelle dont le carburant ne pourra pas être le fuel désormais interdit à l'installation. Un bureau d'étude thermique est actuellement en train de plancher sur le projet du nouveau système de chauffage qui induira une économie énergétique de 30%.

Le second projet important de ce mandat consiste en la déviation de la RD 142E (rue Roger Peyricot) en sortie de Bourg pour rejoindre la RD 1089. Cette sortie jugée dangereuse sera condamnée et remplacée par une voie nouvelle à double sens dans le « pré Traverse » face à l'école. Ces travaux de voirie seront couplés à la création d'une zone commerciale ainsi que de places de parking facilitant le stationnement des parents et la circulation des bus aux heures de sorties et de rentrées scolaires. Ce projet actuellement à l'étude vous sera exposé dans un prochain numéro lorsqu'il sera abouti et validé par les services de l'état.

Après ce tour d'horizon des principaux projets de la nouvelle équipe je vous souhaite à toutes et tous un bel été et vous recommande de rester prudents.



Le maire
Gérard BRETTE



Nos artisans, nos commerçants

INFORMATION GÉNÉRALE :

Dans le « Rosiers Infos n° 49 », nous avons mis le tableau récapitulatif des artisans et commerçants inscrits sur notre commune.

Il s'avère que la liste qui nous avait été communiquée était erronée notamment pour l'Entreprise de Travaux publics René GANE (Z.A. du Bétonnet - 06 08 71 31 16 / 05 55 93 27 88 – gane.travaux.publics@gmail.com) voire incomplète notamment pour l' Entreprise Maurice NAILLET Charpente - couverture (Monuments historiques et chantiers privés – Z.A. du Bétonnet – 05 55 93 05 13 / 30 rue Gutenberg. 63 101. Clermont-Ferrand – 04 73 98 50 70 – contact@lgnm.fr)

Voilà, c'est rectifié mais nous compléterons progressivement, numéro par numéro, la présentation des entreprises Rosiéroides qui le souhaiteront par un article dédié.

Commençons par notre Boulanger-Pâtisier et l'Entreprise Theillac. N'hésitez pas à Contacter la mairie.



LES DÉLICES ROSIÉROIS

Maintenant bien installés à Rosiers d'Egletons, la réputation de Sophie, Mickaël le boulanger et Yohan le pâtisier dépasse largement les limites de notre village. Il suffit de venir chercher son pain et ses desserts le dimanche matin pour s'en convaincre.

Les Délices Rosiéroides
6 rue de l'ancien lavoir
05 55 21 09 68



TBF CORRÈZE

L'entreprise de Transport routier « TBF Corrèze » a été créée par Robert TEILHAC en 1992. Ce sont maintenant ses fils, Raphaël – le gérant - et Stéphane - le directeur - qui assurent la gestion et l'activité de l'entreprise avec trois chauffeurs salariés et une secrétaire.

Spécialisée dans les transports de bois, équipée de matériels performants et modernes, « TBF Corrèze » assure principalement des transports réguliers vers les usines de pâte à papier de Saillat en Haute-Vienne et de Saint-Gaudens en Haute-Garonne.

TBF Corrèze . Zone artisanale du Bétonnet. 19 300. Rosiers d'Egletons. 09 60 51 10 68



Le budget 2021

PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

En vue de préparer le budget 2021, lors de la séance du Conseil municipal du 31 mars et sur proposition de la Commission des finances, les élus ont décidé à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition locale à l'identique de 2020, soit : Taux de la Taxe Foncier Bâti (TFB) : 39.95 % - Taux de la Taxe du Foncier Non Bâti (TFNB) : 89.97 %, la Taxe d'Habitation (TH) : 0 % puisque devenue sans objet.

Sur ces bases, le Conseil municipal, à l'unanimité, a validé les propositions présentées par la Commission des finances pour le budget 2021 soit :

- En section de fonctionnement à 1 253 205,00 € (soit 870 817,97 € en recettes 2021 en tenant compte du résultat reporté de 2020)
- En section d'investissement à 804 529,00 € en tenant compte des restes à réaliser.

Dans le même esprit précautionneux le Conseil à l'unanimité a décidé du maintien, à l'identique de 2020, des tarifs de location des salles communales, de la garderie avec la gratuité pour le 3ème enfant et du montant des subventions aux associations.

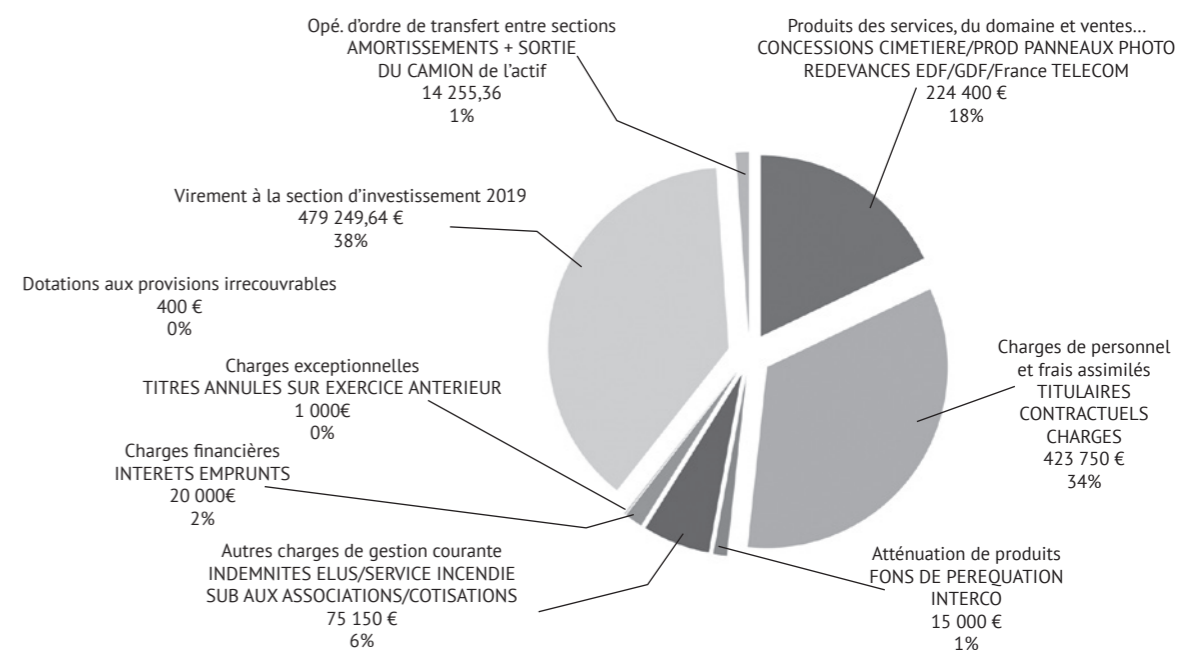
Par contre, pour le cimetière, en raison de la disparition réglementaire des concessions à perpétuité, il s'est avéré nécessaire de reconditionner les tarifs relatifs au cimetière selon trois échéances :

Sépulture	Location 15 ans	Location 30 ans	Location 50 ans
Colombarium - caverne	300.00 e	500.00 e	-----
Location 30 ans	150.00 e	250.00 e	500.00 e
Cimetière - Concession	100.00 e	180.00 e	360.00 e

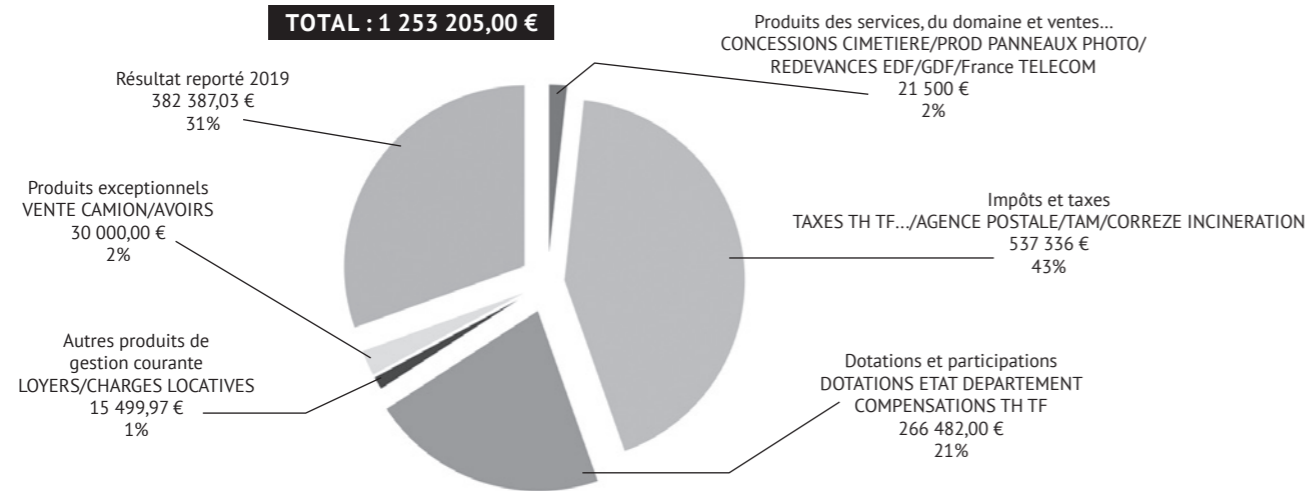
Le Budget Principal et le budget Assainissement vous sont présentés en détail ci-après

FONCTIONNEMENT DÉPENSES

TOTAL : 1 253 205,00 €

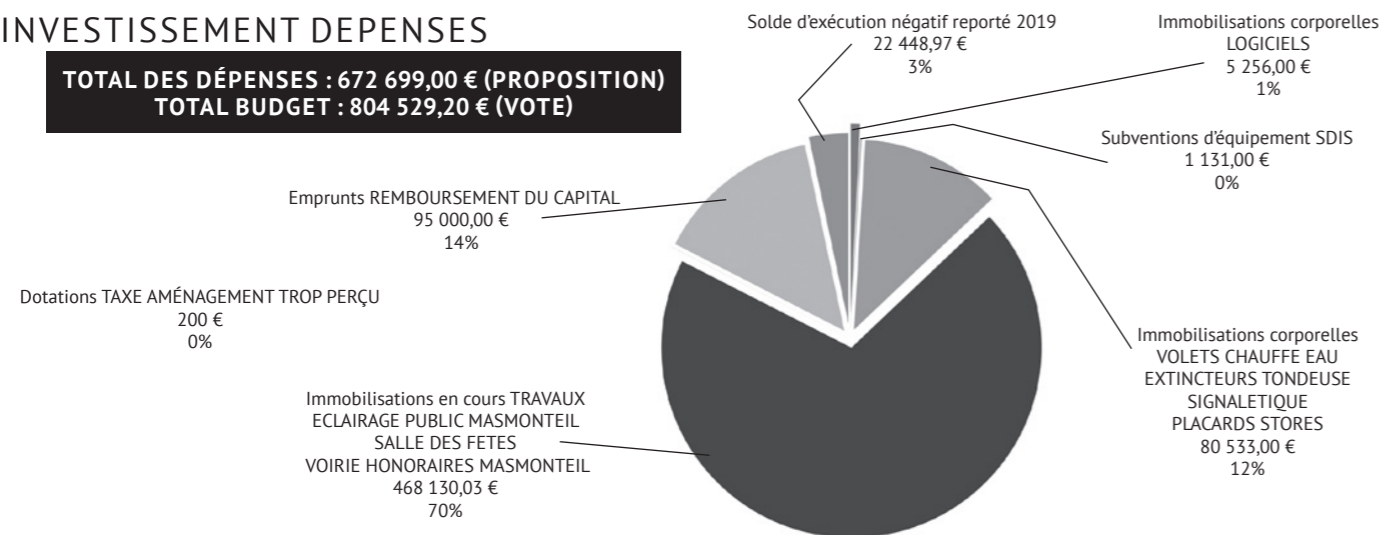


FONCTIONNEMENT RECETTES



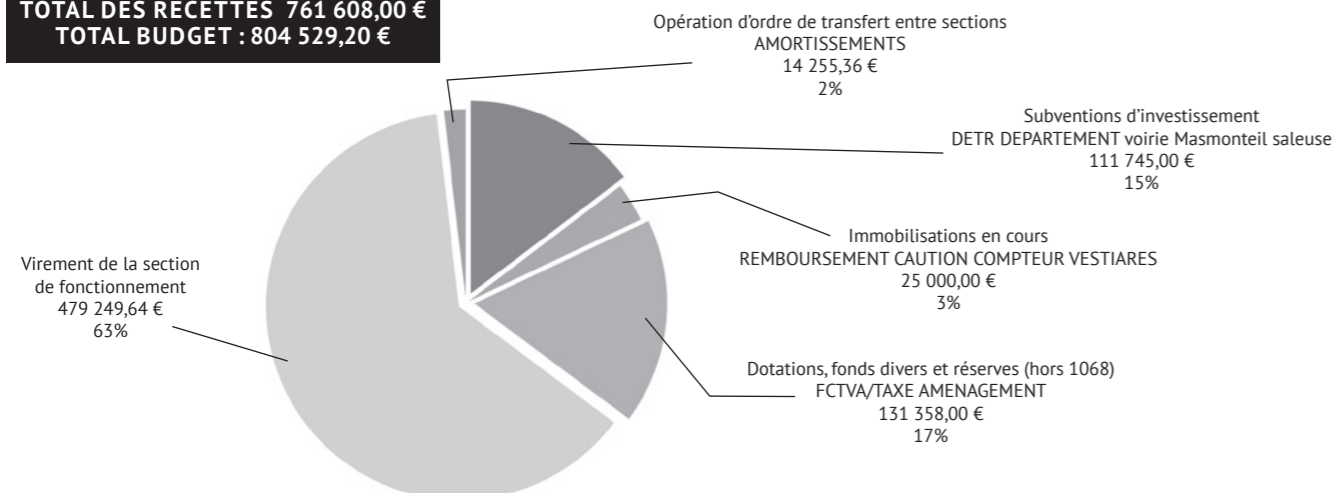
INVESTISSEMENT DEPENSES

TOTAL DES DÉPENSES : 672 699,00 € (PROPOSITION)
TOTAL BUDGET : 804 529,20 € (VOTE)



INVESTISSEMENT RECETTES

TOTAL DES RECETTES 761 608,00 €
TOTAL BUDGET : 804 529,20 €



POUR VOTRE INFORMATION...

Suite à un courrier reçu de l'Agence Régionale de Santé, rappelons la présence du très dangereux moustique-tigre en Corrèze. Pensez à ne pas laisser d'eau stagnante dans vos cours et jardins, comme des coupelles de pots de fleurs par exemple où ils aiment se reproduire.

INFORMATION « ADMINISTRATIVE »

Vous envisagez de faire des travaux qui vont modifier l'aspect extérieur de votre maison (couverture, ravalement, peintures, huisseries, ouvertures ...) ou de ses abords (clôture par exemple...) n'oubliez pas de prendre l'attache de la mairie qui pourra vous conseiller sur les démarches à faire AVANT de commencer vos travaux.

Votre maison se situe dans la zone de protection d'un monument historique (notre église par exemple), SURTOUT n'oubliez pas de prendre l'attache de la mairie qui pourra vous conseiller et vous donnera les contacts pour vous rapprocher - en AMONT de l'élaboration de votre projet - du « Service départemental de l'architecture » qui est toujours de bon conseil et dont l'autorisation PRÉALABLE à tous travaux extérieurs est OBLIGATOIRE.

PERMANENCE GREFFIER

France Services de Corrèze (Place de la Mairie - 19800 Corrèze) vous informe qu'une permanence se tiendra en mairie tous les mois avec un greffier à partir de septembre 2021.

Le vendredi 17 septembre 2021 de 9 h à 12 h, RDV à prendre au 05 55 21 43 12 :

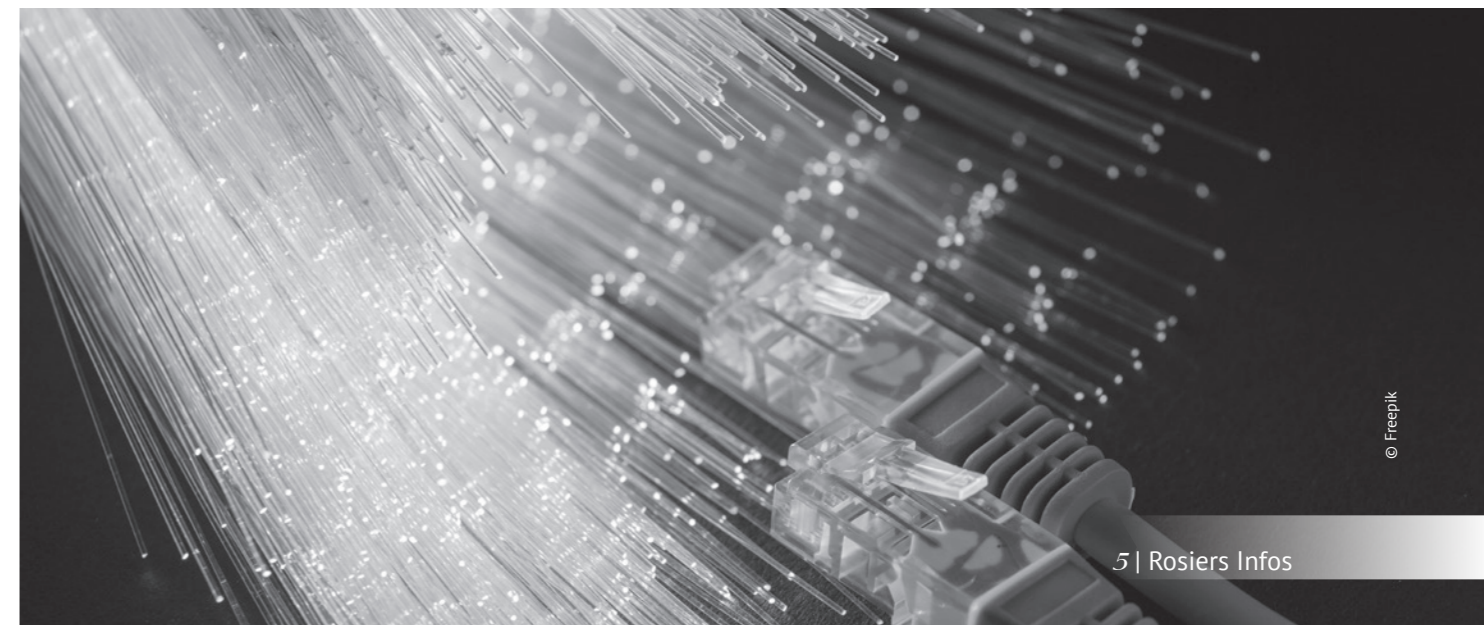
Une permanence juridique physique assurée par un professionnel du droit pour des problèmes :

- **Conflits de voisinage** (Bornage, haie, copropriété...)
- **Succession** (renonciation à succession, conflit d'indivision...)
- **Travail, logement** (litige employeur/salarié ou bailleur/locataire...)
- **Finance** (Crédit à la consommation, surendettement, saisie sur salaire...)
- **Droit des personnes et de la famille** (divorce, séparation, garde d'enfant, pension alimentaire, violences conjugales, protection des personnes vulnérables, tutelle, curatelle, habilitation familiale...)
- **Aide juridictionnelle** (Assistance dans vos démarches pour obtenir la représentation gratuite d'un avocat...)

SITE INTERNET DE LA COMMUNE. RÉACTIVATION.

Le site internet de la commune est resté fermé plusieurs mois en raison d'un problème chez notre hébergeur. En effet, le data center où était stocké notre site a été détruit par un incendie dans la nuit du 10 mars et toutes les données relatives à notre site se sont « envolées en fumée ». Malgré les sauvegardes effectuées par notre prestataire, toutes les données n'ont pu être récupérées rapidement. Le problème est maintenant résolu, notre site a pu être réactivé, mais il nous faudra encore quelques semaines pour remettre à jour toutes les données.

Pour rappel : www.rosiers-egletons.com



La vie de nos associations

À TRAVERS BOIS



L'Association A TRAVERS BOIS est une association de Loisirs et de randonnée. Elle a été créée le 26 mars 1997 par la Présidente et Fondatrice Mme Janine AGIER, avec quelques personnes qui avaient l'habitude de se retrouver pour faire de la marche. En septembre 1997, après avoir fait quelques publicités, un groupe d'une vingtaine de personnes, composé essentiellement d'enseignantes, a adhéré à cette idée, ainsi que M. LAVOUX âgé de 80 ans, le plus assidu et M. LAURENT Roger qui a conduit le groupe sur les chemins aux alentours de Rosiers durant plusieurs années. Le bureau a décidé d'établir un planning avec une randonnée le mardi après-midi, qui est toujours d'actualité.

Par la suite, les voyages et les sorties à la journée seront mises au programme.

Les années ont passé et le nombre d'adhérents augmentant, nous avons été dans l'obligation de constituer 3 groupes, un petit circuit de 6 kms, un moyen circuit de 10 kms et un grand circuit entre 12 et 16 kms, avec dans chaque groupe un accompagnateur. Vous optez pour le circuit qui vous convient le mieux avec la possibilité de changer à tout moment. (un certificat médical d'aptitude à la randonnée est demandé)

Tous les ans le premier mardi de Janvier, nous randonnons le matin, le midi après un casse-croûte pris en salle, nous fêtons les rois. Fin mars a lieu une randonnée appelée « La Randonnée des Violettes » : les communes de

Montagnac Saint Hyppolite, Saint Priest De Gimel, Saran et Rosiers d'Egletons organisaient cette manifestation. En 2022, cette manifestation continuera avec Montagnac Saint Hyppolite et Rosiers d'Egletons.

Nous organisons des sorties à la journée, soit en car avec repas au restaurant, soit en covoiturage, grande rando avec pique-nique tiré du sac. Pour la sortie en car, orientée sport et culture, une rando est proposée la matin pour les personnes qui veulent marcher, pour les autres une visite de musée ou de la ville et l'après-midi, pour tout le groupe, une autre visite est proposée. Cette sortie est appréciée de tous les participants.

Début juillet, afin de réunir les 3 groupes, une sortie pique-nique dans les environs de Rosiers se fait si possible suivant les désirs de Mme Météo.

Pour les bons marcheurs, un séjour de 5 jours est organisé avec une participation de 20 personnes. Cette sortie se fait en covoiturage. Nous avons ainsi pu découvrir des sentiers en Dordogne, dans l'Aude, dans le Gard, dans les Htes

Pyrénées, en Ardèche.

En plus des randonnées, jusqu'en 2019, l'association a organisé des voyages aussi bien en France qu'à l'étranger.

En 2020 l'association fédérait 143 adhérents. Cette idée de créer 3 circuits a été un succès pour notre association.

Si vous avez envie de faire un essai, c'est avec plaisir que nous vous accompagnerons.

L'accueil, la convivialité et la bonne humeur font partie de notre Association.

Viviane BAÏSI
Présidente de l'ASSOCIATION A
TRAVERS BOIS



INFOS PRATIQUES

Tarifs des adhésions 2021 : 12 € du 01/01 au 31/12 et 6 € du 07/09 au 31/12

Pour se rendre compte des circuits proposés et des groupes, il est proposé aux nouveaux adhérents de participer gratuitement à 3 randonnées en amont de leur inscription.

L'Association « A travers Bois » est ouverte à tous

Pour adhérer : Madame Viviane BAÏSI.
vivianebaisi@orange.fr
tél. : 05 55 93 35 14 / 06 37 33 68 49

ASSOCIATION PARTAGE PAS À PAS DU SUC AU MAY AU DEIRO

Association Partage Pas à Pas du Suc au May au Deiro ou 3P du Suc au May au Deiro pour faire plus court...

Association de loi 1901, créée par des personnes atteintes de pathologies chroniques pour défendre et promouvoir :

- Un changement physique élémentaire
- Une redynamisation par la remise en mouvement
- Le bien-être physique pour la santé
- Créer un lien social par l'intermédiaire de divers ateliers

L'association a déjà participé au marché de Noël, à la journée « La santé par le jeu » : création d'un train pour l'atelier « sommeil »

Parmi les projets 3P du Suc au May au Deiro :

- Visites de différents sites corréziens originaux et limitrophes avec parcours de marche adaptés aux possibilités de chacun.
- Retrouvailles autour de différents thèmes
- Ateliers créatifs, discussions autres.

C'est une association récente (2019) où toutes les propositions et idées seront les bienvenues

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 2 SEPTEMBRE 2021 À LA SALLE DE LA TAULIE DE ROSIERS D'ÉGLETONS À 14H20
Port du masque obligatoire

INFOS PRATIQUES

Pour tout renseignement, contacter :

Mr FLEURY Yves (président) : 06 85 70 58 60

Mr VAYSSE Raymond (vice-président) : 06 76 42 50 57

LA PÉTANQUE ROSIÉROISE

22 juin 2021

Championnat départemental organisé par La Pétanque Rosiéroise.



Pays d'Art et d'Histoire -PAH-

RECUEIL D'AVIS SUR LE PAH

Dans le cadre de la démarche de renouvellement du label Pays d'art et d'histoire et afin d'améliorer la qualité de nos services et votre satisfaction, nous vous remercions de bien vouloir répondre à ces quelques questions.

1/ Connaissez-vous le Pays d'art et d'histoire des Hautes terres corréziennes et ventadour ?

OUI NON

2/ Par quels moyens de communication connaissez-vous le PAH ?

Site internet du PAH

Réseaux sociaux (Facebook, Instagram)

Journal local

Bouche à oreille

Panneaux d'entrée des communes

Autre :

3/ Avez-vous déjà participé à une animation du PAH ?

OUI NON

Si oui, à quels types d'animations avez-vous participé ? (choix multiples)

Visite Atelier Conférence

Exposition Balade

Autre :

4/ Vous êtes venu aux animations...

Seul(e) En soirée

En famille Le week-end

Entre amis En temps scolaire

En groupe organisé Le vacances

Code postal et lieu de votre résidence principale

_____-_____-_____

SOUHAITEZ-VOUS RECEVOIR L'ACTUALITÉ DU PAH ? *Laissez-nous votre adresse mail*

(Votre adresse mail ne sera en aucun cas transmise à un tiers. Elle sera conservée seulement pour vous transmettre notre newsletter).

DES COMMENTAIRES, DES SUGGESTIONS ?

.....

.....

.....

.....

L'équipe du PAH vous remercie !

Le Pays des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire depuis 2012. Labellisé par le Ministère de la Culture, le Pays a pour mission de valoriser le patrimoine, sensibiliser ses habitants et promouvoir la qualité architecturale. L'équipe du Pays d'art et d'histoire propose de nombreuses animations et soutien les projets patrimoniaux sur un territoire de 52 communes.

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux :

Facebook @PahHautesTerresCorreziennesetVentadour

Instagram @pah_correze_ventadour

Dans une autre vie, j'avais engagé la démarche « PAYS d'ART et d'HISTOIRE » visant la labellisation du territoire de la Communauté de communes « Ventadour-Egletons-Monédière ».

Aux mêmes dates, la ville de Meymac avait initié la même démarche et sur les conseils de la Direction Régionale aux Affaires Culturelles du Limousin, nous nous étions rapprochés pour ne proposer qu'un seul dossier « Haute Corrèze » au Ministère de la Culture.

Nous avons obtenu le label « Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour », label décerné pour 10 ans et qui nous permettrait d'avoir les moyens de faire connaître les richesses culturelles et patrimoniales de notre territoire commun (promotion des sites, visites touristiques, interventions dans nos écoles...)

Cette première labellisation arrive à terme et il nous faut maintenant solliciter son renouvellement.

Outre le bilan de ces 10 dernières années par la présentation des actions réalisées (documentations historiques, conférences, expositions, animations scolaires...), le Conseil d'administration du P.A.H. a souhaité associer la population pour ajouter au dossier une synthèse de vos avis et propositions.

C'est pourquoi vous trouverez ci-contre un questionnaire que vous pouvez photocopier et retourner par courrier postal à l'adresse ci-dessous ou à déposer en mairie ou, plus simple encore : vous pouvez répondre directement depuis le site Internet du P.A.H.

Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour
6 place de l'église • 19 250 MEYMAC

Merci de votre participation

Jean BOINET

Vice-Président de la Communauté de communes V.E.M.



Un peu d'Histoire (suite du bulletin de janvier 2021)

CLEMENT VI

Le Magnifique (1342-1352)

La cour pontificale :

Prenant le contre-pied de son prédécesseur qui avait refusé tout privilège aux membres de sa famille, Clément VI combla la sienne de bienfaits.

Grâce à son intervention, son frère aîné Guillaume reçut du Roi Jean le Bon, la terre de Beaufort en Anjou et une rente substantielle. Il insista auprès du Monarque pour qu'un de ses neveux soit armé Chevalier en même temps que le Dauphin. Délaissant les alliances avec la petite noblesse locale, il « organisa » les mariages de ses neveux et nièces avec les plus nobles familles. Ainsi, à 17 ans ; son neveu Guillaume Roger de Beaufort épousa Aliénor de Comminges qui, grâce à la générosité du pape, hérita de la Vicomté de Turenne. Le jeune couple s'installa à Avignon et leur premier enfant fut baptisé en présence du Roi de France.

En même temps, il distribua généreusement les bénéfices

ecclésiastiques à ses parents et compatriotes limousins. Sur neuf cardinaux nommés, cinq étaient membres de sa famille, dont son frère Hugues et son neveu Pierre Roger de Beaufort, le futur Grégoire XI qui devint cardinal à 18 ans. Son oncle Nicolas ROGER, à l'origine de sa vocation reçut l'opulent Archevêché de Rouen. Sur quinze évêques nommés presque tous limousins, neuf lui étaient apparentés. A remarquer qu'aucun membre de la famille des Maumont ne bénéficia des largesses du Pape. Par contre, dès 1344, ans une lettre adressée au Maître de l'Ordre de Malte, il exprimait le vœu « de réaliser de notre vivant, l'extension durable du culte divin dans l'église de Rosiers où nous sommes nés une seconde fois de l'eau du Saint Baptême... et de créer et établir un prieuré de moines noirs de l'ordre de Saint Benoît ». Son souhait n'eut pas de suite.

Alors que Benoît XII s'était efforcé de réduire le nombre de la « Curie pontificale », Clément VI l'augmenta. Bien qu'il n'y ait pas de statistiques précises, on peut penser qu'il passa de 450 à 600 personnes. Une nouveauté fut l'arrivée dans le palais de jeunes et jolies femmes, toutes parentes du

pape « qui étaient délicieuses, mais dépensaient beaucoup d'argent » si l'on en juge par la rubrique « dames de la famille du pape » dans les livres de comptes. Friandes en étoffes de soie, en fourrures, en colifichets de toutes sortes, elles attirèrent dans la ville de nombreux marchands et artisans. Deux de ces « dames » firent particulièrement parler d'elles : la propre sœur de Clément VI, Guillemette de LA JUGIE et sa nièce Aliénor de Turenne. Un chroniqueur Florentin VILLANI, rapporte « dans les appartements du souverain pontife circulaient de grandes dames de même que les prélats. *Etait-il malade, elles le soignaient et gouvernaient les autres séculiers en tant que ses parentes. Une certaine Comtesse de Turenne est tellement en sa faveur qu'une grande partie des grâces s'obtiennent par son entremise* ».

Josette Trémoulet



Citoyenneté



Trouvé à proximité de la route de Laval

Inconscience ? Malveillance ? Négligence ? Ou simplement bêtise ? De prendre le risque d'une amende de 1 500 € par déchet, la bonne option est la bêtise.



8 mai 2021

Commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, le 8 mai 1945

À l'école...



Au départ pour le Tour (de France bien sur)



Repérage du parcours

Une visite très intéressante

Le mercredi 7 juillet, l'entreprise agricole « Les tomates d'Auïtou » a accueilli Madame la Préfète de la Corrèze, accompagnée de Monsieur le Sous-Préfet d'Ussel, de Francis DUBOIS, Denise PEYRAT et Jean BOINET respectivement Présidents et Vice-présidents de la Communauté de communes « Ventadour-Egletons-Monédières », Jean-Marie TAGUET Conseiller départemental,

Gérard BRETTE Maire de Rosiers d'Egletons pour une visite commentée des installations.

Une visite instructive et très intéressante, notamment en regard des dispositions prises - toutes naturelles - vis à vis de l'environnement et pour garantir la qualité labellisée de la production.



Pour le plaisir
Vu un soir au carrefour du Peuch

Rosiers
d'Egletons

Rosiers Info / Bulletin Municipal d'informations de la Commune de Rosiers d'Egletons

Directeur de la publication : Gérard BRETTE

Ont participé à ce numéro : AGNOUX Fabienne, AVELINO Marie-Claude, BOINET Jean, LE TOQUIN Sandrine, PAREL Audrey

Crédits photos : Jean Boinet

Site Internet : <http://www.rosiers-egletons.com>

Contacts : tél : 05 55 93 08 14 - Fax : 05 55 93 26 30 - Mail : mairie.rosiers@wanadoo.fr

Réalisation graphique : SAGEC Imprimerie - Tél 05 55 93 97 87 - Egletons

ISSN en cours - Impression : SAGEC Imprimerie

Rosiers d'Egletons





Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable qui se tient du 20 au 26 septembre 2021,

un atelier participatif pour la mise en place d'actions en faveur du développement durable

est proposé aux Roséroises et Rosiérois de 7 à 107 ans !

Cet atelier permettra grâce, et avec vous, de traduire en actions ce qui vous tient à cœur pour améliorer notre qualité de vie au quotidien.

Que vos propositions concernent la lutte contre la pauvreté, la santé, l'éducation, la réduction des inégalités, l'énergie ou le maintien de la biodiversité, elles peuvent être rattachées à un des 17 Objectifs de développement durable (ODD) et être mises en œuvre via **un agenda 2030 spécifique à notre commune et à vos besoins.**

Toutes les actions comptent, y compris vos petits gestes quotidiens !

Ne ratez pas ce rendez-vous :

Samedi 25 septembre 2021 à 18h00

au « Mille Club » de Rosiers d'Egletons

Venez relever ce défi pour un avenir durable !!!



Cette rencontre se fera dans le respect des gestes sanitaires et se clôturera, si les conditions sanitaires le permettent, par un « apéro'ODD ».

Renseignements : mairie.rosiers@wanadoo.fr

